



## Présentation de la FCPE

**La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger.**

Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

### **L'école, faites-en votre affaire !**

**Cette année, c'est décidé, vous avez envie de vous investir dans l'école de votre enfant. Seule ombre au tableau, vous avez peur de vous engager dans une association comme la FCPE.**

#### **Pas de panique, les avantages sont bien plus nombreux que les inconvénients....**

Rejoindre des parents qui ont de l'expérience

Adhérer à une association de parents d'élève, comme la **FCPE**, c'est se retrouver dans un groupe de parents qui a de l'expérience, et qui s'appuie sur une organisation structurée et reconnue.

Se soucier du bien-être à l'école de tous les enfants

Depuis sa création, la **FCPE** se bat pour que les enfants apprennent à l'école dans de bonnes conditions : poids du cartable, nombre d'enfants par classes, assistants de vie scolaire en soutien aux enfants en situation de handicap, remplacements assurés. La liste est longue...

Partager les mêmes valeurs

Solidarité, gratuité, mixité, la **FCPE** défend une école qui incarne la réussite de tous les enfants quels que soient leur nationalité, leur origine, leur lieu de résidence.



## LA FCPE AU LYCEE BRIZEUX

Chaque année au mois d'octobre les élections des parents d'élèves ont lieu. Ces élections permettent d'élire les représentants des parents d'élèves au conseil d'administration (5 titulaires et 5 suppléants). Les parents participent également aux différentes commissions (commission permanente, commission hygiène et sécurité, commission restauration, etc...).

Les représentants des parents d'élèves désignent les délégués parents pour les conseils de classe en concertation avec la direction du lycée.

Les représentants des parents d'élèves sont en relation permanente avec la direction du lycée et sont amenés à donner leur avis sur la vie au lycée : exemple récent l'organisation des cours en période de pandémie.

Tous les ans, nous avons besoin de nouveaux parents : n'hésitez pas à nous rejoindre et si vous avez des questions nous sommes à votre disposition pour tout renseignement soit par mail :

[lyceebrizeux.fcpe@laposte.net](mailto:lyceebrizeux.fcpe@laposte.net) ou [yalebleis@free.fr](mailto:yalebleis@free.fr)

Ou par téléphone :

Anne Le Bleis 06 95 66 9041